

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 100 MILLIONS DE FRANCS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 5 Mai 1914

RAPPORTS ET RÉOLUTIONS

PARIS

IMPRIMERIE HEMMERLÉ ET C^{ie}

RUE DE DAMIETTE, 2, 4 ET 4 BIS

1914

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Conseil d'Administration :

MM. ED. NOETZLIN, *Président*,
S. DERVILLÉ, *Vice-Président*,
LE CHEV. R. DE BAUER, *Administrateur*,
A. BÉNAC, —
C^{te} FOY, —
C^{te} A. DE GERMINY, —
G. GRIOLET, —
B^{on} HÉLY D'OISSEL —
E. STERN. —
J. H. THORS. —

Censeurs :

MM. G. DUTILLEUL, J. KULP et G. TEYSSIER.

Commissaires

POUR L'EXERCICE 1914 :

MM. R. SAUTTER et C^{ie} DE LYROT.

Direction :

M. A. TURRETTINI, *Directeur Général*.
MM. H^{ce} FINALY, E. MORET et H. CHABERT, *Directeurs*.
MM. F. GAINÉ et P. RENGNET, *Sous-Directeurs*.

Secrétaire Général :

M. A. ATTHALIN.

Chef du Contrôle :

M. A. STOSKOPF.

Fondés de Pouvoirs :

MM. J^h CHOPPIN DE JANVRY, R. BOUSQUET, H. BALLEZ, H. BAZ,
C. COUTURE, P. GRUNEWALD, H. SIMON, A. SARTELET.

BANQUE

DE

PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL: 100 MILLIONS DE FRANCS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 5 Mai 1914

Rapport du Conseil d'Administration.
Rapport des Commissaires.
Résolutions de l'Assemblée.
Comptes de l'Exercice 1913.

PARIS

IMPRIMERIE HEMMERLÉ ET C^{ie}
RUE DE DAMIETTE, 2, 4 ET 4 BIS

1914

BANQUE

DE

PARIS ET DES PAYS-BAS

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DANS

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 5 Mai 1914

MESSIEURS,

Conformément aux articles 24 et 36 des Statuts, nous venons vous rendre compte des opérations de la Banque et de leurs résultats pour l'Exercice clos le 31 Décembre dernier.

L'année 1913 n'a pas été moins troublée que la précédente ; les espérances que le marché financier avait conçues à son début, lors de la cessation des hostilités entre la Turquie et les États Balkaniques, durent être abandonnées, lorsque ceux-ci reprirent les armes et qu'une nouvelle guerre éclata entre les alliés de la veille. Ce n'est qu'au mois de Septembre que l'on put considérer les hostilités comme entièrement terminées et songer à en réparer les effets.

A ce moment, la situation économique se présentait sous un jour peu encourageant. Les mesures prises par les grandes Puissances Européennes pour l'accroissement de leurs forces militaires avaient pour conséquence une augmentation des dépenses et des charges budgétaires de ces États. En même temps apparaissaient les indices d'une crise industrielle et commerciale, qui devait avoir sa répercussion sur les affaires financières.

Enfin, hors d'Europe, les raisons de pessimisme ne faisaient pas défaut. Au Mexique, des événements graves portaient un préjudice considérable aux finances nationales et à toutes les entreprises, tandis que, dans le Sud de l'Amérique, les circonstances locales et aussi l'abstention des capitaux Européens entravaient le progrès économique en marquant un temps d'arrêt dans la mise en valeur de ces Pays.

Comment s'étonner, dès lors, des hésitations de l'épargne, de la hausse du taux de l'intérêt et, corrélativement, de la dépréciation générale des valeurs? De fait, du 31 Décembre 1912 au 31 Décembre 1913, la Rente Française a baissé de près de 4 points, les Consolidés Anglais de près de 3 points.

Aussi, pendant que les affaires à l'étude demeuraient en suspens et étaient renvoyées à l'année 1914, les cours des valeurs mobilières subissaient une dépréciation, conséquence de la situation générale des marchés du monde entier.

L'année 1913 peut donc être considérée comme ayant été peu favorable aux intérêts d'une Banque d'affaires comme la nôtre. Cependant, comme nous allons vous l'exposer ci-après, nous vous proposerons le maintien du dividende au chiffre fixé depuis 4 années, soit à 75 francs.

Parmi les opérations auxquelles nous avons participé nous mentionnerons spécialement :

L'Emprunt 3 1/2 % du Gouvernement Général de l'Indo-Chine ; — l'Emprunt Suédois 4 1/2 % ; — l'Emprunt Chinois de Réorganisation 5 % ; — l'émission des Bons 5 % du Trésor de l'État de São-Paulo et des Bons 6 % du Trésor du Gouvernement Fédéral Mexicain ;

L'émission des obligations 3 1/2 % du Crédit Foncier de France ; — des obligations 4 % du Chemin de fer Électrique Souterrain Nord-Sud de Paris, — du Crédit Foncier Egyptien, — des obligations 4 1/2 % des Chemins de fer Russes de la Mer Noire, — de Semiretschinsk (Est Turkestan Russe), — de la Société des Embranchements de Chemins de fer en Russie ; — des obligations 5 % de la Compagnie des Messageries Maritimes, — de la Société des Ateliers et Chantiers de la Loire, — de la Compagnie Orientale de Colonisation, — de la Compagnie Française du Port de Rio Grande do Sul, — du Crédit Foncier Franco-Canadien, — des Bons 6 % de la Brazil Railway Company et de la Compagnie Auxiliaire des Chemins de fer au Brésil.

L'augmentation du capital de la Compagnie d'Électricité de l'Ouest-Parisien (Ouest-Lumière), — de la Société Anonyme des Établissements Blériot, — de la Compagnie Générale des Omnibus, — de la Société d'Éclairage, Chauffage et Force motrice, — de la Compagnie Générale du Gaz pour la France et l'Étranger, — de la Compagnie de Fives-Lille, — de la Société Métallurgique de Taganrog, — de la Compagnie Française des Chemins de fer de la province de Santa-Fé, — de la Société Norvégienne de l'Azote et de Forces Hydro-Électriques.

Enfin, nous avons donné ou continué notre concours à des

Sociétés dans lesquelles nous sommes intéressés, en leur consentant des avances temporaires jusqu'au moment où elles pourront en opérer la consolidation.

BILAN

Le Bilan général, au 31 Décembre dernier, présente un total de 782,105,812 fr. 02 c. Ce chiffre est sensiblement supérieur à celui de l'année dernière qui était de 715,984,674 fr. 45 c. et à ceux de toutes les années antérieures.

Le Rapport de vos Commissaires donne sur les différents éléments du Bilan des explications auxquelles nous nous référons.

Nous passons donc immédiatement à l'examen du compte de Profits et Pertes, en vous signalant les différences que comportent les chapitres les plus importants de ce compte, comparés à ceux de l'Exercice précédent.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Le total des sommes figurant au CRÉDIT du Compte de Profits et Pertes s'élève à 25,062,466 francs; l'année dernière, le total correspondant était de 20,195,060 fr. 45 c. Le profit brut de l'Exercice actuel est donc de près de 25 % supérieur à celui de l'Exercice précédent, lequel n'avait, d'ailleurs, bénéficié que partiellement des sommes provenant de l'augmentation de capital décidée au mois de Juin 1912.

On peut remarquer que, comme l'an dernier, ce sont les chapitres *Commissions* et *Intérêts et Bénéfice du Portefeuille* qui assurent l'augmentation de nos bénéfices. Le chapitre *Commissions* s'est élevé à 4,010,993 fr. 09 c. contre 3,255,414 fr. 05 c.; les *Intérêts et Bénéfice du Portefeuille* se sont élevés à 11,447,170 fr. 48 c. contre 7,370,309 fr. 68 c.

Les *Bénéfices sur Fonds publics, Actions et Obligations réalisés* sont sensiblement stationnaires 6,873.765 fr. 31 c. contre 6,382,999 fr. 78 c.; le *Bénéfice net des Succursales* est en léger fléchissement, 963,839 fr. 37 c. contre 1,004,252 fr. 37 c.

Le produit des *Reports*, qui avait reculé de 2,812,951 fr. 52 c. à 2,182,084 fr. 57 c.; de 1911 à 1912, subit une nouvelle régression à 1,766,697 fr. 75 c. En effet, nous avons pu effectuer de nos fonds disponibles des emplois plus rémunérateurs et auxquels correspond l'accroissement du chapitre *Intérêts et Bénéfice du Portefeuille*.

A ne considérer que les chapitres du DÉBIT du Compte de Profits et Pertes qui y figuraient l'an dernier, nous n'aurions à relever que des variations insignifiantes; mais nous avons été

amenés à y ajouter un autre chapitre intitulé *Amortissements sur Participations, Fonds publics, Actions et Obligations non réalisés*, qui s'élève à une somme de 6,702,247 fr. 90 c. Nous avons eu déjà à vous proposer une mesure de ce genre; précédemment et, en dernier lieu, en 1907, des circonstances analogues nous avaient conduits à faire état d'une dépréciation des Fonds publics, Actions et Obligations. Il est nécessaire, en présence de la baisse générale des valeurs que nous vous avons signalée plus haut, d'opérer encore de la même manière. Les cours des valeurs sud-américaines ayant été tout spécialement éprouvés, c'est sur les affaires correspondantes que portent principalement les amortissements prévus.

RÉPARTITION

Toutes déductions faites, le solde bénéficiaire du compte de Profits et Pertes s'élève ainsi à Fr. 14.420.810 24
 en y ajoutant le solde reporté à nouveau de l'an dernier, soit Fr. 15.836.432 78
 on obtient, au total. Fr. 30.257.243 02

Nous vous avons annoncé, au début de ce rapport, que nous vous proposons de fixer à 75 francs par action le dividende de l'Exercice. C'est la première fois que nous avons à assurer l'égale rémunération de nos 200.000 actions, tant anciennes que nouvelles. Le paiement du dividende de 75 francs absorbera une somme de Fr. 15.000.000 »
 à laquelle il faudra ajouter celle de 1.111.111 11
 représentant la part de 10 % revenant au Conseil d'administration, soit, au total, une somme de Fr. 16.111.111 11
 dont 1.690.300 fr. 87 c. viendront en déduction du report à nouveau de l'Exercice 1912.

Si, suivant la tradition, nous avons eu soin, d'année en année, de reporter à nouveau une somme relativement importante, c'était précisément en vue de garantir, autant que faire se pouvait, et sans sortir de nos règles habituelles de prudence, la régularité de votre dividende.

Après prélèvement des Fr. 16.111.111 11
 nécessaires à la distribution du dividende et des
 tantièmes, il reste un solde de Fr. 14.146.131 91
 que nous vous proposons de porter au crédit du compte de Profits et Pertes pour l'Exercice 1914.

Dans ces conditions les *réserves* de toute nature appartenant à la Banque s'établiraient de la manière suivante :

Réserve légale. Fr. 10.000.000 »
Réserve extraordinaire. 68.750.000 »
Fonds de Prévoyance appartenant aux
Actionnaires 50.750.000 »
 Fr. 129.500.000 »

auxquels s'ajouterait le solde à reporter à nouveau au crédit du compte de Profits et Pertes, soit Fr. 14.146.131 91
 ce qui donnerait, au total. Fr. 143.646.131 91

L'activité et le dévouement dont la Direction et le Personnel, à Paris et dans les Succursales, nous ont toujours donné les

preuves, ne se sont pas ralenties pendant le dernier exercice. Il nous est agréable de leur en apporter ici le témoignage.

Afin de venir en aide aux employés et garçons de recette et de bureau ayant de jeunes enfants et dont le traitement n'atteint pas 3,000 francs, nous avons décidé de leur accorder une allocation annuelle calculée d'après le nombre de leurs enfants.

Nous avons coopéré, d'autre part, à la création d'une Société d'Habitations à bon marché, grâce à laquelle nos agents pourront, s'ils le désirent, devenir propriétaires, dans les meilleures conditions possibles, d'une maison où ils pourront habiter, eux et leur famille.

Au mois d'Octobre de l'année dernière, nous avons eu à déplorer la brusque disparition de l'un de nos directeurs M. E. DUPASSEUR.

M. DUPASSEUR était entré à la Banque de Paris et des Pays-Bas comme Sous-Directeur en 1900; il était Directeur depuis 1903. Il a rendu à la Banque des services très appréciés dans tous les départements dont il a été chargé, et spécialement, dans les affaires intéressant le Maroc. Son activité toujours prête, son esprit d'initiative, son dévouement nous étaient précieux et sa perte est vivement ressentie dans notre maison où il s'était fait une place des plus distinguées.

M. P. W. SCHOLTEN, Membre du Comité Consultatif de notre Succursale d'Amsterdam, est décédé au mois d'Août dernier. La Succursale a été ainsi privée d'une collaboration qui datait de près de 40 années et qui était par tous hautement estimée.

M. MALLEVAULT, Fondé de Pouvoirs du Siège Central, qui appar-

tenait à la Banque depuis 1873, a décidé de prendre sa retraite. Nous conservons le souvenir du concours dévoué qu'il nous a donné pendant cette longue collaboration.

Vous n'avez pas, cette année, d'Administrateurs à réélire.

Vous avez à pourvoir à la nomination d'un Censeur en remplacement de M. J. KULP, Censeur sortant et rééligible.

Nous soumettrons à votre approbation, après lecture du Rapport de MM. les Commissaires, les résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans cette salle.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

MESSIEURS,

Pour exécuter le mandat que vous avez bien voulu nous confier dans votre Assemblée Générale ordinaire du 22 Avril 1913, nous avons pris connaissance, dans les délais légaux, du Bilan et du Compte de Profits et Pertes de votre Société, arrêtés au 31 Décembre 1913.

Notre examen nous a été grandement facilité par la lecture d'états des plus détaillés et par les nombreuses explications que votre Direction a bien voulu nous fournir et dont nous tenons à la remercier ici.

ACTIF

Le total de l'Actif s'élève à.	Fr. 782.105.812 02
somme dont il y a lieu de retrancher.	52.357.015 36
montant des comptes intitulés <i>Comptes fixes</i> et <i>Comptes-courants des Succursales</i> qui figurent également au Passif et qui représentent les capitaux confiés aux Succursales par le Siège social; en réalité, le chiffre de l'actif est de.	
	Fr. <u>729.748.796 66</u>

Les disponibilités immédiatement réalisables s'élèvent à 247,672,784 fr. 53 c.

Elles sont comprises dans les comptes suivants :

<i>Espèces en Caisse et à la Banque</i> . . .	Fr.	34.512.709 92
<i>Fonds disponibles dans les Banques à l'étranger</i>		3.713.607 30
<i>Portefeuille (Paris, Province et Étranger)</i>		121.072.212 04
<i>Reports</i>		75.330.950 40
<i>Liquidation au 31 Décembre 1913</i>		6.646.579 65
<i>Coupons à encaisser</i>		6.396.725 22
TOTAL	Fr.	247.672.784 53

A ce chiffre, il y a lieu d'ajouter .

1° Les *Comptes-courants des Syndicats et Correspondants et Comptes-courants* portés au Bilan pour 279,957,501 fr. 44 c. qui seraient, pour un chiffre important, promptement réalisables, les Établissements chez lesquels la Banque a des fonds en dépôt étant de premier ordre et jouissant du meilleur crédit.

2° Les *Fonds d'États, Actions et Obligations* ensemble 94,959,943 fr. 95 c. qui comprennent des valeurs dont un grand nombre se traitent journellement à la Bourse. Ce portefeuille-titres renferme une grande variété de placements : 29 *Fonds d'États différents*, 316 *Espèces d'Actions* et 56 *Espèces d'Obligations de Sociétés diverses*; ces chiffres s'appliquent aussi bien au Portefeuille des Succursales qu'à celui du Siège social.

Suivant la règle qui a toujours été suivie, les valeurs possédées

par la Banque figurent au Bilan au cours moyen de la Bourse de Décembre, lorsque cette moyenne est inférieure au cours du 31 Décembre, ou au cours du 31 Décembre si ce cours est inférieur à la moyenne du mois. Celles non cotées ont été estimées avec toute la prudence habituelle.

Les *Participations diverses* qui comprennent 120 affaires, figurent pour les sommes actuellement déboursées; toutefois, plusieurs de ces affaires ont donné lieu à des amortissements importants.

Les *Divers* s'appliquent à quelques comptes d'ordre ne rentrant dans aucun des autres chapitres du Bilan.

Les *Comptes Effets en Portefeuille, Reports, Avances sur garanties, Immeubles* n'appellent aucune observation spéciale.

PASSIF

Les sommes dues aux tiers se montent à 467,808,713 fr. 92 c. et se répartissent entre les comptes suivants :

1° <i>Effets à payer</i>	Fr.	85.416.593 43
2° <i>Correspondants et Comptes-courants</i> . .		345.772.078 05
3° <i>Coupons à payer</i>		27.447.889 42
4° <i>Dotation en faveur du Personnel (compte ancien)</i>		902.348 90
5° <i>Comptes divers</i>		8.269.804 12
TOTAL ÉGAL	Fr.	467.808.713 92

Il y a lieu de remarquer que ces exigibilités sont, pour une large part, soumises à des conditions de préavis ou à des échéances fixes connues à l'avance.

Les autres comptes du passif appartiennent à la Société elle-même, ce sont :

1° <i>Le capital social</i>	Frs 100.000.000 »
2° <i>La Réserve légale</i> portée à la suite des résolutions votées l'an dernier à	10.000.000 »
3° <i>La Réserve extraordinaire</i>	68.750.000 »
4° <i>Le Fonds de Prévoyance</i> (non compris les 2,182,839 fr., 72 c., appartenant aux Administrateurs en exercice)	50.750.000 »
5° <i>Le report</i> de l'Exercice 1912.	15.836.432 78
6° <i>Les Profits et Pertes</i> de l'Exercice 1913.	14.420.810 24

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

L'activité des différents services de votre Etablissement a été très fructueuse pendant cet exercice. C'est ainsi que les comptes *Intérêts et Bénéfice du Portefeuille, Commissions, Bénéfice sur Fonds Publics, Actions et Obligations réalisés* donnent des résultats très supérieurs à ceux du précédent exercice ; seuls, les *Reports* et les *Succursales* ont donné des produits moindres ; en résumé, l'ensemble des profits a atteint 25,062,466 francs, contre 20,195,060 francs, l'année précédente, ce qui aurait laissé un bénéfice net considérable si votre Conseil n'avait pas jugé utile de frapper d'un amortissement important les valeurs de votre Portefeuille.

En effet, la fâcheuse situation des affaires qui a pesé si lourdement tant sur la Bourse de Paris que sur les Places étrangères et qui a amené une baisse considérable de toutes les valeurs, a conduit votre Conseil à porter au débit du Compte de Profits et Pertes une somme de 6,702.247 fr., 90 c., pour amortissements.

Les frais généraux ont atteint 3,939,407 fr., 86 c., en diminution de 13,953 fr., 33 c., sur le chiffre de l'an passé.

En résumé, au montant des bénéfices de 1913 qui, défalcation faite des amortissements que nous vous avons signalés et des frais généraux, se monte encore à Fr. 14.420.810 24
il y a lieu d'ajouter le solde reporté de l'Exercice 1912 15.836.432 78
SOIT ENSEMBLE . . Fr. 30.257.243 02

qui constituent les bénéfices distribuables.

Suivant les propositions qui vous sont soumises, le dividende de vos actions serait maintenu au même chiffre que l'an dernier, soit à 75 francs par action, étant remarqué que pour la première fois les 50.000 actions nouvelles émises en 1912 participent aux bénéfices sociaux. Ce dividende et le tantième statutaire revenant au Conseil d'administration nécessiteront un prélèvement de 16,111,111 fr. 11 c. Le solde à reporter à nouveau, tout en présentant une diminution de 1,690,300 fr. 87 c. sur le chiffre de l'an dernier, se monterait encore au chiffre important de 14,146,131 fr. 91 c.

Si vous approuvez, Messieurs, ces comptes tels qu'ils vous sont proposés par votre Conseil, ainsi que nous vous y engageons, les Réserves de toutes natures vous appartenant, non compris le Report à nouveau, s'élèveront à 129,500.000 francs au regard de votre capital de Fr. 100,000,000. Ces chiffres témoignent de la situation financière particulièrement forte de votre Société.

Paris, le 31 Mars 1914.

Les Commissaires

Signé : G^{te} de LYROT. R. SAUTTER.

RÉSOLUTIONS

VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 5 MAI 1914

Première Résolution

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

Approuve, dans toutes leurs parties, le Rapport et les Comptes de l'Exercice 1913, tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'administration ;

Et fixe à **75** francs par action le montant du dividende pour cet Exercice.

Un acompte de **20** francs sur le dividende ayant été payé le 1^{er} Janvier dernier, le solde, soit **55** francs par action, sera payé à partir du 1^{er} Juillet 1914, sous déduction des impôts établis par les lois de finances.

Deuxième Résolution

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité réélit :
M. J. KULP, Censeur.

Troisième Résolution

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité nomme :

MM. R. SAUTTER
et le Comte DE LYROT.

Commissaires chargés de faire un rapport à la prochaine Assemblée générale ordinaire sur la situation de la Société, sur le Bilan et sur les Comptes présentés par les Administrateurs pour l'Exercice 1914, avec faculté, pour chacun des deux Commissaires, d'accomplir seul le mandat ci-dessus, en cas d'empêchement de son collègue pour une cause quelconque ;

et fixe à deux mille francs pour chacun d'eux l'indemnité annuelle du ou des Commissaires.

COMPTES

De l'Exercice 1913

BILAN GÉNÉRAL au 31 Décembre 1913.

ACTIF

	SIÈGE SOCIAL	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER	TOTAL
Espèces en caisse et à la Banque Fr.	31.467.176 58	3.045.533 34	34.512.709 92
Fonds disponibles dans les Banques, à l'étranger	3.353.504 60	360.102 70	3.713.607 30
Portefeuille	98.099.090 19	112.710 25	98.211.800 44
{ Paris et Province			
{ Étranger	15.284.111 25	7.576.300 35	22.860.411 60
Succursales	8.000.000 »	» »	52.357.015 36
{ Comptes fixes			
{ Comptes-courants	44.357.015 36	» »	
Comptes-courants des Syndicats	38.526.582 87	3.515.854 88	42.042.437 75
Correspondants et Comptes-courants	180.979.251 79	56.935.811 90	237.915.063 69
Reports	65.604.252 30	9.726.698 10	75.330.950 40
Liquidation 31 Décembre 1913	6.646.579 65	» »	6.646.579 65
Coupons à encaisser	3.861.250 12	2.535.475 10	6.396.725 22
Avances sur garanties	29.997.823 13	402.970 90	30.400.794 03
Fonds d'États	2.445.608 35	2.178.158 75	4.623.767 10
Actions et Obligations	80.512.605 25	9.823.571 60	90.336.176 85
Participations diverses	58.772.280 54	6.088.952 55	64.861.233 09
Comptes divers	1.083.112 40	1.307.147 98	2.390.260 38
Immeubles de la Société	8.694.167 39	812.111 85	9.506.279 24
Fr.	677.684.411 77	104.421.400 25	782.105.812 02

PASSIF

	SIÈGE SOCIAL	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER	TOTAL
Capital social Fr.	100.000.000 »	» »	100.000.000 »
Réserve légale	10.000.000 »	» »	10.000.000 »
Réserve extraordinaire	68.750.000 »	» »	68.750.000 »
Fonds de prévoyance	50.750.000 »	» »	50.750.000 »
{ Appartenant aux Actionnaires			
{ Appartenant aux Administrateurs en exercice	2.182.839 72	» »	2.182.839 72
Effets à payer	84.676.701 53	739.891 90	85.416.593 43
Succursales	» »	8.000.000 »	8.000.000 »
{ Comptes fixes			
{ Comptes courants	» »	44.357.015 36	44.357.015 36
Correspondants et comptes courants	297.825.700 »	47.946.378 05	345.772.078 05
Coupons à payer	27.260.232 06	187.657 36	27.447.889 42
Dotation en faveur du Personnel (compte ancien)	902.348 90	» »	902.348 90
Comptes divers	6.043.185 91	2.226.618 21	8.269.804 12
Profits et pertes. — Report de l'Exercice 1912	15.836.432 78	» »	15.836.432 78
Profits et pertes. — Exercice 1913	13.456.970 87	963.839 37	14.420.810 24
Fr.	677.684.411 77	104.421.400 25	782.105.812 02

COMPTE DE PROFITS et PERTES (Exercice 1913)

DOIT

AVOIR

<p>Amortissements sur Participations, Fonds Publics, Actions et Obligations non réalisés. Fr. 6.702.247 90</p> <p>Abonnement au timbre, impôts et contributions 329.430 88</p> <p>Appointements, gratifications et frais de bureaux. 2.372.951 30</p> <p>Ports de lettres et de titres, dépêches, frais d'études, journaux et publicité, voyages, contentieux, etc. 270.439 49</p> <p>Frais d'entretien des immeubles et du mobilier de la Banque 50.381 59</p> <p>Annuité pour la dotation de retraites et de la Caisse de prévoyance pour le Personnel. 200.000 »</p> <p style="text-align: center;"><i>Décisions de l'Assemblée générale du 27 Janvier 1872.</i></p> <p>Allocation annuelle au Conseil d'administration à titre de jetons de présence. . . 100.000 »</p> <p>Jetons de présence de MM. les Censeurs et indemnité allouée à MM. les Commissaires. 10.000 »</p> <p>Allocation proportionnelle à la Direction et au personnel supérieur à Paris 606.204 60</p> <p>Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général 14.420.810 24</p>		<p>Commissions Fr. 4.010.993 09</p> <p>Intérêts et bénéfice du portefeuille. 11.447.170 48</p> <p>Reports 1.766.697 75</p> <p>Bénéfice sur Fonds Publics, Actions et Obligations réalisés 6.873.765 31</p> <p>Bénéfice net des Succursales 963.839 37</p>	
<p>Fr. 25.062.466 »</p>		<p>Fr. 25.062.466 »</p>	

RÉPARTITION conformément aux Articles 46 et 47 des Statuts

Bénéfice net	Fr. 14.420.810 24
Solde reporté de l'Exercice 1912	15.836.432 78
	<hr/>
	Fr. 30.257.243 02
A répartir :	
Aux Actionnaires :	
{ Intérêts à 5 %	Fr. 5.000.000 »
{ Dividende complémentaire : 90 % sur Fr. 11.111.111 11	10.000.000 »
	<hr/>
Ensemble Soixante-quinze francs par Action sur les 200.000 Actions.	Fr. 15.000.000 »
Au Conseil d'administration : 10 % sur Fr. 11.111.111 11	1.111.111 11
	<hr/>
	16.111.111 11
	<hr/>
Solde à reporter au Crédit du compte de Profits et Pertes pour l'Exercice 1914.	Fr. 14.146.131 91

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SUCCURSALES

COMITÉS CONSULTATIFS

AMSTERDAM .	MM. G. M. BOISSEVAIN.
	C. H. VAN TIENHOVEN.
	E. D. VAN WALRÉE.
BRUXELLES .	MM. CH. BALSER.
	JULES JADOT.
	A. LÉON.
	C ^e d'OULTREMONT.
GENÈVE . . .	MM. A. CHENEVIÈRE.
	J. ODIER.
	G. PICTET.
	E. SAUTTER.

DIRECTEURS ET FONDÉS DE POUVOIRS

DIRECTEUR	M. J. G. SIEGERS.
SOUS-DIRECTEUR . .	M. M. H. GODSCHALK.
FONDÉS DE POUVOIRS	MM. J.-B. HERT j ^{or} .
	L. E. VOORZANGER.
DIRECTEUR	M. le Chev. R. de BAUER.
DIRECTEUR ADJOINT.	M. L. BAUER.
SOUS-DIRECTEURS .	MM. H. RULOFFS.
	ROBERT DE BAUER.
FONDÉS DE POUVOIRS	MM. A. ORTMANS.
	E. BASTADY.
DIRECTEUR	M. A. ROCH.
SOUS-DIRECTEUR . .	M. C. G. AUBERT
FONDÉ DE POUVOIRS.	M. G. ROCH

